

Variétés

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue internationale de théologie = Internationale theologische Zeitschrift = International theological review**

Band (Jahr): **14 (1906)**

Heft 54

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

VARIÉTÉS.

I. — Une „Apologie de Cyrille Lucar“, publiée par le Rev. archimandrite Chrysostome A. Papadopoulos.

Le Rev. Papadopoulos, professeur à l'École théologique de Sainte-Croix (Jérusalem), a découvert en 1904, à Genève, un document grec très important, qu'il a publié dans la *Nouvelle Sion* (Revue du patriarcat grec de Jérusalem), puis en brochure, avec une Préface explicative (*Ev Iεροσόλυμοις, ἐκ τοῦ Τυπογραφείου τοῦ Ι. Κοινοῦ τοῦ Παναγίου Ταγοῦ, 1905*). Nous en avons dit quelques mots seulement, dans la *Revue intern. de Th.* janvier 1906, p. 19-20. Nous sommes heureux de pouvoir aujourd'hui en publier la traduction française, telle que l'auteur de la découverte du document l'a faite et a bien voulu nous l'envoyer. Nous respectons scrupuleusement le style et l'orthographe. La gravité du fond n'échappera à personne, et servira, nous l'espérons, à faire rendre justice à l'un des plus vaillants adversaires de la Papauté, calomnié par nombre de ses coreligionnaires que les habiles agents de Rome avaient séduits. Aujourd'hui que les passions du XVII^e siècle sont éteintes ou doivent l'être, il est temps que la véritable histoire et la saine orthodoxie reprennent leurs droits.

Apologie de Cyrille Lucar, Patriarche de Constantinople.

« A la Confrérie surnommée de la Sainte-Vierge à Léontopole et par son intermédiaire à tous les Evêques Orthodoxes, prêtres et laïques, ainsi qu'à tous les chrétiens Orthodoxes, gens en place et particuliers, qui se trouvent dans la petite Russie, salut de Dieu, paix et bénédiction. J'ai pris connaissance de tout ce qui vous concerne (chers enfants en Christ); je ne saurais vous dépeindre exactement l'affliction essuyée par moi et par mon Synode à la nouvelle de vos souffrances, je vous le proteste par le sujet que j'ai de me glorifier de vous en Jésus-Christ, notre Seigneur. Quelqu'un est-il scan-

dalisé, que je n'en sois aussi comme brûlé? Puisque la responsabilité que nous assumons nous remplit de chagrin pour la faute d'une seule personne, que pourrait-on dire d'une telle conduite de votre part, pendant que la conservation à Dieu des milliers d'hommes est due à vos soins? Mais je vois, en effet, arrivé pour vous le temps prédit par Paul, car déjà des loups ravissants se glissèrent au milieu du troupeau de Christ sans l'épargner; ils remuent ciel et terre, comme on dit, pour attirer les vrais disciples de Christ après eux. Mais vous, propres brebis du bon berger non habitués à connaître la voix des étrangers, agissez courageusement, fortifiez-vous et demeurez fermes dans la foi irrépréhensible que vous avez reçue, dès l'origine, de vos pères, qui fut confirmée du sang de notre Seigneur Jésus-Christ et prêchée par les confesseurs de la vérité et où s'illustrèrent nos docteurs, savoir Basile et Grégoire, Chrysostome et Cyrille et avant eux Denis et Athanase et l'autre groupe de notre Eglise, dont imitez la foi considérant quelle fut l'issue de leur vie. Jésus-Christ est, en effet, le même, hier et aujourd'hui et le sera éternellement, attribuant des récompenses méritées à ceux qui auront vécu comme lui. Vous savez que rien n'est plus heureux que de souffrir pour le nom du Seigneur et combien les apôtres se réjouissaient d'avoir été trouvés dignes de souffrir des opprobres pour son nom. Vous donc vous avez aussi mérité ce bonheur; nous donc bien que remplis de douleur pour vos afflictions que nous partageons comme s'il s'agissait de nous-mêmes, nous nous réjouissons ensemble dans l'espérance du bonheur que nous cause votre affliction patiente. Il ne faut pas ignorer les procédés des faux Apôtres qui s'immiscent, de toutes les façons, dans vos affaires; ceux-ci, n'ayant rien à redire à la rectitude de notre nation, accusent ses pasteurs d'avoir des croyances erronées afin de pouvoir gagner quelques-uns furtivement. Nous autres nous dédaignons de leur répondre, car ils sont pervertis et condamnés par eux-mêmes; nous sommes cependant forcés de nous recommander à vous-mêmes craignant le malheur imminent à ceux qui ont scandalisé ne fût-ce qu'un des petits, en plus grande raison un grand troupeau.

« Sachez donc, chers enfants, qu'étant, dès le début, imbus du lait de piété et élevés dans des dogmes Orthodoxes nous gardons toujours fermement les dogmes orthodoxes de l'Eglise

orientale, notre Mère, et, reconnus comme tels par les vrais pasteurs, savoir par le fameux Mélèce et par ceux qui sont d'accord avec lui, nous avons été nommés au poste de Patriarche d'Alexandrie par lui-même. Nous avons dirigé ce trône pendant vingt années; personne n'a jamais eu à nous accuser d'avoir altéré les vrais dogmes de notre Eglise et de s'en être écartés. Promus au poste de Patriarche œcuménique ou plutôt forcés non seulement une fois ou deux fois, mais à plusieurs reprises (car luttant pour les intérêts de ce trône nous fûmes renvoyés maintes fois), nous n'avons changé aucune des dispositions en vigueur qui se trouvent bien et irréprochablement; tout au contraire nous avons confirmé ces dispositions publiquement, par des paroles et des actes. Il y a déjà quatorze ans que nous conduisons ce troupeau de Christ en les menant aux pâtures salutaires, conformément aux indications des Saints Synodes et en s'efforçant de le détourner de toute chose funeste pour que les âmes du troupeau ne nous soient pas demandées. Faudrait-il maintenant prouver de nouveau notre piété (foi) après tant de sacres d'Evêques Orthodoxes auxquels je n'aurais jamais imposé les mains s'ils ne confessaient pas par devant l'Eglise attestant Dieu qu'ils observeraient fermement le saint symbole et les sept Synodes œcuméniques, après tant de nominations de prêtres et de docteurs de l'Evangile et de pères spirituels envoyés chaque jour par moi presque partout, auxquels je permets d'instruire le peuple du Seigneur dans la piété (foi) qui nous a été transmise par les Apôtres et leurs successeurs. *Mais les ennemis qui ferment les yeux à la lumière de la vérité dans leur désir de nous frapper de blâme nous accusent de calvinisme et d'hérésie faisant ainsi preuve de mauvaises dispositions en même temps de méchanceté et d'ignorance; car méditant de nous venger pour d'autres raisons tâchent de nous rendre coupables ailleurs; ils ont beau se tourmenter: ils heurtent contre Dieu et contre la vérité.* Etant certain que nous sommes, dès le début, destinés, par la grâce de Dieu, au royaume des cieux (c'est notre conscience qui nous le fait déclarer fièrement et hardiment) et bénis, que nous avons, dès l'enfance et jusqu'à présent, eu en horreur toute hérésie, que nous sommes attachés à l'Eglise et que notre vocation est toute claire, il n'est pas juste que nous soyons accusés; nous repoussons donc les bali-

vernes de nos adversaires et les calomnies de ceux qui imaginent toute chose contre notre Orthodoxie. Nous autres nous avons toujours abreuvé, par la grâce de Dieu, dans les temps passés, notre troupeau d'eau douce et limpide, de l'enseignement véritable et évangélique. A l'heure qu'il est nous agissons de même. J'appelle en témoignage ceux qui sont instruits continuellement par nous; nous pouvons nous passer du témoignage des autres. Le très saint Esprit et Jésus-Christ, tout notre troupeau et surtout le Saint Synode témoigneraient de nous. Désormais que personne ne me fasse de la peine. Nous intercédons auprès de Dieu qui surveille tout qu'il veuille bien conserver l'Eglise Orientale, Catholique et Apostolique supérieure à toutes les hérésies. Vous donc, chers enfants en Christ, demeurez fermes, comme je viens de le dire, dans la foi apprise; mais si quelqu'un vous annonce un autre Evangile que celui que nous vous avons annoncé, quand ce serait nous-mêmes ou un ange du ciel, qu'il soit anathème. Certes, ce sont des étrangers; ce sont de ceux qui se travestissent en ange de lumière prêchant non pas l'Evangile, mais la ruine et la destruction d'abord d'eux-mêmes, ensuite de ceux qui les suivent. Que le Dieu de la paix et de toute consolation console vos cœurs et vous affermisse dans sa foi en Jésus-Christ. Amen. Le 4 décembre 1634.»

II. — Une tentative d'union entre anglicans et orthodoxes, de 1716 à 1725.

Le P. Petit, de l'Assomption de Constantinople, a publié, dans le T. 37 de la nouvelle collection des Conciles de Mansi, les documents échangés par des anglicans et des orthodoxes, de 1716 à 1725, en vue d'une union des deux Eglises; et il en a donné un très court résumé dans les «Echos d'Orient» (novembre 1905, p. 321-328). Il est intéressant de chercher pourquoi cette tentative a échoué.

Remarquons d'abord que cette négociation n'a rien de commun avec la négociation parallèle qui eut lieu entre la Sorbonne et l'Eglise russe de 1717 à 1732, et dont il a été question dans la *Revue* (janvier 1906, p. 4-9).

La négociation anglo-orthodoxe a échoué pour les motifs suivants :

1° Elle a commencé par une question de mendicité. Le patriarche d'Alexandrie, Samuel Capasoules, se sentant dans une situation financière très obérée, envoya deux quêteurs en Angleterre, Arsène, métropolitain de la Thébaïde, et Gennade, archimandrite d'Alexandrie, et il leur donna une lettre pour la reine Anne, en date du 25 février 1712. La reine leur fit remettre 200 livres, et l'archevêque de Londres, « fatigué de leurs importunités », dit le P. Petit (p. 322), les congédia. Ils ne se tinrent pas pour satisfaits et s'abouchèrent, en 1716, avec les Non-jureurs.

2° Ce furent les chefs des Non-jureurs, notamment Campbell, Thomas Brett, Collier, Spinkes, etc., qui, sans mission et même à l'insu de l'archevêque de Cantorbéry, traitèrent cette affaire, d'une manière manifestement incompétente et insuffisante.

3° La tractation fut arbitraire. Ni du côté anglican, ni du côté orthodoxe, on ne songea à appliquer le critérium catholique, pour savoir ce qui était dogme et obligatoire, et ce qui n'était que simple discipline et opinion libre. Par exemple, les anglicans voulaient réformer leur messe; qu'avaient-ils besoin du consentement des Orientaux sur ce point? Et de quel droit ceux-ci voulaient-ils leur imposer les liturgies de St. Chrysostome et de St. Basile? Et encore, les anglicans enseignent la procession du St-Esprit « ex Patre per Filium », et les Orientaux ne voulaient pas plus entendre parler de *per Filium* que d'*ex Filio*. Ni les uns ni les autres ne se préoccupèrent d'examiner d'abord s'il y avait sur ce point une tradition « universelle, constante et unanime » qui constatât un dogme ou non. D'autres questions furent également soulevées, imposées par les uns, rejetées par les autres, sans aucune règle et par pure obstination des adversaires.

4° Les anglicans ayant proposé de considérer l'Eglise de Jérusalem comme la mère et maîtresse de toutes les autres Eglises, sans doute pour mettre fin au conflit séculaire entre Rome et Constantinople, le patriarche de Constantinople s'y opposa, invoquant la tradition, comme si l'Eglise d'Orient ne s'était pas administrée pendant trois siècles sans patriarche de Constantinople.

5° Les anglicans s'étant bornés à accorder leur « respect » aux décisions conciliaires, les orthodoxes « exigèrent de plus l'obéissance et la soumission comme à l'Evangile lui-même »

(p. 325). C'était méconnaître, d'une part, l'histoire des conciles et la nature même de leur autorité, et, d'autre part, la valeur exacte des Evangiles.

6° Les prélats orientaux joignirent à leur lettre celle de janvier 1672 et celle de 1691 comme documents « dogmatiques » (p. 326). Or ces deux lettres, dénuées de tout caractère œcuménique, ne pouvaient aucunement servir à trancher le débat (p. 327).

Etc.

Il importe de remarquer que le désir d'union était plus vif du côté des anglicans et des Russes que du côté des Grecs, et que ce fut la réponse de ces derniers, datée de septembre 1723, signée de trois patriarches et de neuf métropolitains, qui fit échouer la négociation. Cette fois encore, ce fut la hiérarchie qui souleva les obstacles et paralysa le zèle des laïques. Le fait est grave et la leçon suggestive. E. M.

III. — La question du carême et le patriarche Joachim III, de Constantinople.

Depuis sa réélection au patriarcat de Constantinople, Joachim III n'a cessé de soulever des questions très importantes, relatives non seulement à la paix et au bien de l'Eglise d'Orient, mais aussi à l'union entre notre Eglise et les Eglises occidentales. Personne n'a oublié l'encyclique qu'il a adressée aux Eglises orientales il y a trois ans, leur demandant leur opinion sur le rapprochement des Eglises et surtout de l'Eglise ancienne-catholique. Une autre question, importante aussi et qui témoigne aussi du grand et large esprit de S. S., est celle du carême, sur laquelle on a beaucoup écrit. Prenant en considération les circonstances actuelles, il a fait part au St. Synode de cette pensée: que, pour plusieurs raisons, l'Eglise ferait bien de corriger enfin plusieurs coutumes qui n'ont pas été établies par N. S. J.-C., mais par des hommes comme nous, eu égard à leur temps, coutumes qui ne touchent donc aucunement aux dogmes du Christ. A l'appui de cette idée, on a fait valoir dans les journaux grecs les considérations suivantes :

Il y a, dans l'Eglise, des canons qui ont été inspirés par les circonstances. Ces canons, ainsi que tout ce qui n'est pas

l'expression de la vérité éternelle et des principes immuables, tout ce qui se rapporte à la matière et aux éventualités de l'humanité, ces canons, dis-je, ne sauraient être considérés comme immuables pendant le cours des siècles. On peut dire, au contraire, qu'un changement raisonnable et approprié aux circonstances glorifie l'Eglise, fait disparaître le scandale de la violation des préceptes en question, et supprime le péché. Cela est vrai du jeûne.

Nos ancêtres étaient portés par la vigueur de leur tempérament et par leur foi à observer strictement le jeûne parce qu'ils le considéraient comme une préparation aux grandes fêtes chrétiennes. Mais les générations actuelles semblent incapables, pour la plupart, de la même rigueur. Les conditions de la vie, du travail, de la santé ne sont plus les mêmes. Ce serait une chimère de vouloir revenir à l'ancienne simplicité des mœurs et de la vie patriarcale. La fièvre de la vie présente, ainsi que le travail plus grand de la pensée, affaiblit les tempéraments.

Donc les changements sociaux et l'affaiblissement de l'organisme humain amèneront peu à peu la disparition du jeûne. Quant à l'abstinence, c'est un fait qu'elle n'est plus observée dans les grandes villes et par la plupart des hommes. Il serait donc raisonnable d'en supprimer l'obligation, pour supprimer le scandale de la violation. La viande n'étant pas de grande importance dans l'alimentation, peut être exclue pendant le court temps du carême.

Nous répétons que le changement de ces coutumes ecclésiastiques est nécessaire non seulement à cause des circonstances présentes dans lesquelles se trouvent les chrétiens d'Orient, mais encore pour faciliter l'union entre notre Eglise et les Eglises occidentales, et surtout avec l'Eglise ancienne-catholique, la seule qui se rapproche de la nôtre. Nous souhaiterions que la proposition du patriarche de Constantinople fût acceptée, non seulement dans la question du jeûne, mais dans plusieurs autres, qui sont superflues dans notre Eglise et qui font que nous empêchons ainsi l'union des Eglises. Bref, la proposition du patriarche est très juste et très salutaire. Attendons une prochaine solution.

Un théologien de l'Eglise d'Orient.